

SESSION 2020

Certificat Aptitude Professionnel

CONDUCTEUR LIVREUR DE MARCHANDISES

MATERIEL A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

EP1

- Une carte routière de France (carte Michelin N° 721).
- Une règle graduée.
- Une calculatrice.
- Des crayons de couleurs.

EP2

Le candidat possesseur d'un permis, quelle que soit sa catégorie, doit le présenter le jour de l'épreuve au jury de l'examen.

Particulièrement, pour le CAP en 1an, la présentation d'un permis B valide est obligatoire.

EP3

- Une tenue de travail.
- Des chaussures de sécurité
- Une paire de gants.
- Une carte routière de France (carte Michelin N° 721).
- Une règle graduée.
- Une calculatrice.
- Des crayons de couleurs.

CAP CONDUCTEUR LIVREUR DE MARCHANDISES	Session 2020	INFORMATION CANDIDAT
EP1 – EP2 et EP3		INFO 1/1